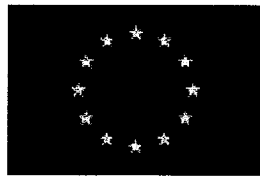




PREFECTURE DE REGION

DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORET
DE FRANCHE-COMTE



Franche-Comté
Conseil régional

**Relevé de conclusions du Comité technique du Réseau Rural Régional
du 27 Janvier 2009**

Présents

Blandine AUBERT, Laure FALEMPIN, Karine HALDI Conseil régional
Delphine PICARD, DRAAF
Claude BORCARD, DDEA 39
Nicolas PICARD, DDEA 25
Claude RAVIER, CG25
Jean-Paul DANIEL, CG 70
Laurent CHABAUD, Elisabeth GALLIEN, Astrid LABORY, CG 39
Véronique REDOUTEY, DDEA 70
Alexandre DUMONTIER, Chambre régionale d'Agriculture
Luc TERRAZ, DIREN
Nadège LECUYER, MSA
Loan JEROME, TRAME FRGEDA
Emilie LEMBOUCHER, FCNE

Excusés

Michel FOURNIER, Conseil régional
Thierry DELORME, DRAAF
Brigitte PERREAULT, CESR
Florent MORAGAS, ADEME
Aline PELLET, SGAR

Nouveaux membres : la MSA (Mutualité sociale agricole) de Franche-Comté et la FRGEDA (Fédération Régionale des groupes de développement Agricole) ont souhaité faire partie du réseau. Elles seront représentées respectivement par Geneviève PIEROT et Loan JEROME. Elles ont présenté leurs structures et les actions menées dans le développement rural à l'occasion de la réunion.

Bilan 2008

Deux thématiques jugées prioritaires ont été travaillées en 2008 :

- La gestion durable de l'espace pour laquelle un appel à contribution avait été lancé dans l'été 2008 afin de recenser les organismes intervenant sur le sujet ainsi que les expériences existantes. Les organismes intéressés ont été conviés à participer à un groupe de travail qui s'est réuni le 02 octobre 2008. Le travail s'est orienté vers l'écriture d'un cahier des charges par les copilotes afin de choisir un prestataire en charge de l'animation du sujet ; La Chambre Régionale d'Agriculture est attributaire du marché, en partenariat avec les CAUE de Franche-Comté et l'AJENA. Ils affinent actuellement leur programme de travail et leur méthodologie qu'ils souhaiteraient présenter au Comité technique. La DIREN et le CG 70 insistent dès à présent sur la prise en compte des trames vertes et bleues et sur la valorisation de l'expérience des PNR.
- Les circuits courts : le travail est moins avancé. Il a débuté à l'occasion de la réponse de l'AFIP Bourgogne Franche-Comté et du CFPPA de Montmorot à l'appel à projets lancé par le Réseau Rural National pour l'animation du séminaire de lancement en

décembre 2008. Le projet AFIP/CFPPA Montmorot consiste en une étude sur les freins et leviers dans l'installation de circuits courts (basée sur 7 expériences en Bourgogne et Franche-Comté) et en l'organisation d'une journée régionale préfiguratrice des travaux qui pourraient être menés par le Réseau Rural franc-comtois. Cette journée est fixée le 19 février et se veut être l'occasion d'échanges techniques sur les expériences en matière de circuits courts agricoles et agroalimentaires dans la région.

Propositions de travail pour 2009

Les propositions suivantes seront soumises pour validation au Comité de suivi FEADER du 11 février 2009, qui représente l'organe de pilotage politique du Réseau Rural régional.

En préambule, il convient de rappeler que le Conseil régional par l'intermédiaire du Pôle Régional d'Appui aux Territoires dont l'objectif est la professionnalisation des agents de développement et la sensibilisation des élus, travaillera notamment sur les thématiques des services à la population (en lien avec le RRR) et de l'accueil de population en 2009.

De plus, les enveloppes budgétaires annoncées (mais non confirmées à la date de la réunion) sont considérablement réduites pour 2009.

Par conséquent, le Comité technique propose de :

- poursuivre les travaux engagés en 2008 sur la gestion durable de l'espace et les circuits courts
- engager la sensibilisation des GAL Leader à la coopération
- en fonction des moyens techniques et financiers, aborder le thème de l'énergie dans les territoires en fin d'année 2009 si les échanges avec l'ADEME confirment l'intérêt que le RRR s'intéresse à cette thématique

Communication/diffusion

Les copilotes soumettent la question de la diffusion et de la communication sur le RRR et sur les actions entreprises. En effet, la question du lien entre les thématiques de travail se pose, ainsi que le besoin de faire connaître le RRR en région.

Les membres du comité technique soulignent que leurs réunions sont déjà l'occasion d'échanger sur leurs réseaux respectifs. Il ne s'agit pas de refaire un réseau supplémentaire mais bien de permettre l'échange entre réseaux. Il est proposé de limiter le nombre de réunions de ce comité technique, pour ne pas trop alourdir les agendas. A charge aux membres du comité technique de faire circuler l'information dans leurs structures.

Il est également proposé de favoriser ces échanges en invitant les membres du comité technique à participer aux journées régionales qui seraient organisées dans le cadre du RRR, avec une éventuelle possibilité de construire un espace « forum des réseaux ».

Les informations sur le RRR sont en ligne sur le site du Réseau Rural National (www.reseaurural.fr) et sur le site Europe de la préfecture de Région (www.europe-franche-comte.fr). Le Conseil régional annonce qu'un extranet sera mis en service dans l'année, dans le cadre du Pôle régional d'appui aux territoires, et qu'un espace pourrait être dédié au RRR.

Dans le cadre de la prestation sur la gestion durable de l'espace, la Chambre Régionale d'Agriculture et les CAUE/AJENA souhaitent soumettre à l'avis du Comité technique leur programme de travail. Il est donc proposé aux membres du comité technique de se réunir le 26 mars 2008 à 15h à la Région. Ce sera également l'occasion d'échanger sur la journée du 19/02 sur les circuits courts et de présenter les perspectives financières 2009.